

Conseils aux directeurs.trices d'école sur la façon de soutenir l'inclusion des élèves atteints de handicaps physiques

Accessibilité

- Assurer l'accessibilité aux salles de classe, aux installations de l'école et aux espaces extérieurs notamment à l'aide d'ascenseurs, de rampes, de couloirs plus larges, de bordures abaissées, etc.
- Organiser des vérifications régulières de l'accessibilité des bâtiments, auxquelles participent des élèves avec et sans handicap, afin de cibler les obstacles à l'accessibilité.
- Trouver et éliminer les obstacles dans l'école qui peuvent être réglés par l'école.
- Militer en faveur de modifications aux bâtiments et des améliorations de l'accessibilité auprès de la commission scolaire et du personnel de l'administration des installations.
- Fournir du perfectionnement professionnel sur le Code des droits de la personne de l'Ontario, la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation.

Défense d'intérêts

- Promouvoir les possibilités pour les groupes d'élèves et les personnes de participer aux efforts de défense des intérêts visant à promouvoir des changements dans les attitudes et les comportements ou à s'attaquer à des obstacles à l'inclusion.
- Assurer que les élèves se fixent des objectifs personnels afin de renforcer leur autonomie sociale dans le cadre de leur plan d'enseignement individualisé.

Communication et technologie d'assistance

- Assurer que les enseignants ont la possibilité de s'instruire sur la technologie d'assistance et sur la communication augmentative et alternative.
- Assurer que les enseignants possèdent les connaissances nécessaires afin de soutenir l'éducation et l'évaluation des élèves qui ont recours à la technologie d'assistance, y compris la communication augmentative et alternative, pour accéder au programme d'études.



- Assurer que plusieurs membres du personnel savent comment communiquer avec des élèves qui ont recours à des appareils de communication augmentative et alternative.
- Assurer la disponibilité d'équipements de remplacement lorsque des appareils de technologie d'assistance et de communication augmentative et alternative doivent être réparés ou entretenus.

Soutien personnel et à la santé

- Assurer un nombre suffisant d'assistants en éducation pour soutenir la santé et le bien-être des élèves.
- Assurer la formation adéquate des assistants en éducation et autres assistants qui fournissent un soutien personnel et à la santé.
- Assurer que les assistants en éducation et autres membres du personnel qui sont responsables des activités thérapeutiques ou des programmes sur une base régulière ou quotidienne sont formés ou supervisés par des professionnels qualifiés.
- Fournir des recommandations pertinentes aux agences communautaires pour les services infirmiers, de réadaptation et de santé mentale.
- Assurer un espace adéquat et la confidentialité pour les services de santé et de réadaptation qui sont fournis aux élèves.

Inclusion

- Assurer que les classes pour l'éducation spécialisée sont situées à un point central et que les élèves en situation de handicap ne sont pas isolés ni placés à des endroits éloignés des autres élèves.
- Assurer que les élèves en situation de handicap ont la possibilité et du soutien pour participer à toutes les activités de l'école, les excursions scolaires et les apprentissages expérientiels.
- Fournir des options de sports inclusifs qui permettent aux élèves qui ne sont pas atteints d'un handicap de participer à des parasports comme le basketball en fauteuil roulant ou le hockey sur luge.
- Fournir des possibilités aux élèves de faire l'expérience des défis auxquels font face les personnes atteintes d'un handicap, notamment en utilisant des déambulateurs et des fauteuils roulants pour les activités quotidiennes.

Relations sociales

- Fournir une série d'activités parascolaires et encourager les élèves en situation de handicap à participer.
- Favoriser la création de liens entre les pairs pour les élèves en situation de handicap en élaborant des programmes de soutien par les pairs et en offrant des possibilités de mentorat.
- Favoriser des collectivités inclusives en embauchant du personnel en situation de handicap.

- Inviter des personnes en situation de handicap à livrer des allocutions et à soutenir des programmes éducatifs.

Transitions

- Fournir plusieurs possibilités d'apprentissages expérientiels, y compris de stages en entreprise qui sont conçus de sorte de produire des résultats fructueux.
- Fournir des possibilités d'obtenir des heures de bénévolat et de l'expérience de travail.
- Planifier la participation à la communauté, à l'emploi et/ou aux études postsecondaires.
- Créer des liens avec les ressources communautaires.